RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Département des ressources humaines
Service des affaires sociales
DRH/SAS

Note d'information sur la protection des données

Transfert de données des électeurs de l'Inserm à la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace pour les élections professionnelles 2026

Le traitement de données personnelles est nécessaire pour la préparation et la réalisation des élections professionnelles 2026, conformément à l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique et selon les modalités de vote électronique tels que prévus par la délibération CNIL n° 2026-045 du 19 mars 2026 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique.

La direction des ressources humaines est chargée de mettre en œuvre le traitement de données permettant le transfert d'informations au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

La base légale du traitement est fondée sur l'intérêt légitime de l'Inserm de mettre en œuvre le traitement de données personnelles pour la préparation et la réalisation des élections professionnelles 2026, conformément à l'arrêté du 2 juillet 2025 et à l'arrêté du 24 avril 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet.

Le traitement de données concerne tous les agents exerçant leurs fonctions dans le périmètre du ou des services au titre desquels le CSA de l'Inserm est constitué, les fonctionnaires en position d'activité ou en position de congé parental appartenant à un corps relevant d'une des 3 commissions administratives paritaires de l'Inserm, ainsi que les agents contractuels recrutés par l'Inserm relevant de la commission consultative paritaire de l'institut.

Les données collectées et traitées sont issues du système d'information RH de l'Inserm. Elles concernent :

- Données d'identification : civilité, nom de famille (patronymique), nom usuel, prénom, date de naissance ;
- Données sur leur vie professionnelle : statut, corps, adresse de messagerie électronique professionnelle, délégation régionale d'appartenance ;
- Numéro de sécurité sociale.

Les destinataires de ces données sont le service élections de l'Inserm (DRH, SAS) et les services en charge de la préparation des élections à la DGRH du ministère. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Les données sont conservées en base active le temps du transfert sur l'application ADAM gérée par la DGRH du ministère.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse électronique : dpo@inserm.fr ou la DRH de l'Inserm à l'adresse électronique : juristes.drh@inserm.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.